



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE  
COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la  
Commune de L'ILE ROUSSE**

Séance publique du  
**Mercredi 31 mai 2017 à 18h00**

Date de la convocation : 24.05.2017  
Date d'affichage : 24.05.2017

SOUS PREFECTURE  
DE CALVI

- 7 JUIN 2017

COURRIER ARRIVEE

Afférents à l'Assemblée délibérante	Nombre de Membres			
	En exercice	Présents	absents	représentés
27	27	18	1	8

**Objet de la délibération : CCIT Bastia : Convention de mise à disposition de moyens  
2017 (annexe 1)**

L'an deux mille dix-sept et le trente et un mai à 18h00, le Conseil Municipal, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée le 24.05.2017 par M. Jean-Joseph ALLEGRINI-SIMONETTI, Maire, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents :**

M. ALLEGRINI-SIMONETTI Jean-Joseph, M. NAPPI Henri, M. SANTINI Jean-Pierre, Mme AMADEI Toussainte, M. MAUSHART Pierre-François, Mme FERRANDI Jeanne, Mme DE MEYER Hélène, Mme COLOMBANI Anne-Marie, Mme ALLEGRINI Marie-Josée, M. ANTONELLI Pierre, M. ANTONIOTTI François, Mme CAPINIELLI Marie-Josèphe, M. ORABONA Vincent, Mme FRANCESCHINI Isabelle, M. Mme SOUSSAN-CASANOVA Sarah-Serena, Mme BASTIANI Angèle, M. ORSINI Joseph, Mme POZZO DI BORGIO Annick.

**Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

MANDANTS	MANDATAIRES	DATE DE LA PROCURATION
COLOMBANI-BUISSON Josée	ALLEGRINI Marie-Josée	23.05.2017
AMBROGI Josette	AMADEI Toussainte	29.05.2017
AMBROGI Stéphane	ALLEGRINI-SIMONETTI Jean-Joseph	29.05.2017
DARY Blaise	BASTIANI Angèle	31.05.2017
COLONNA Nonce-François	MAUSHART Pierre- François	31.05.2017
LEONI Pamela	ORSINI Joseph	29.05.2017
SALDUCCI Antoinette	FRANCESCHINI Isabelle	31.05.2017
GUERRINI Antoine	ORABONA Vincent	31.05.2017

**Absents :** M. MATTEI Hyacinthe

**Le conseil a choisi comme secrétaire SOUSSAN-CASANOVA Sarah-Serena**

Le Maire expose à l'assemblée ;

Vu l'expérience des années précédentes qui s'est révélée particulièrement efficace et nous a ainsi permis au travers d'une grande maîtrise des stationnements parasites, d'un guidage amélioré des usagers, de favoriser la fluidité du trafic dans les deux sens de circulation entre le centre-ville de l'Île-Rousse et son port de commerce.

Le Maire propose un projet de convention pour lequel le bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Bastia et de la Haute Corse dans lequel la C.C.I.T s'engage à mettre à disposition de la Commune des moyens matériels et financiers.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
La proposition est mise aux voix,  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

**Ont voté pour : 26**  
**Ont voté contre :**  
**Se sont abstenus :**

**APPROUVE** les termes de la convention telle qu'elle lui est soumise

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de moyens avec la Chambre de commerce et d'Industrie territoriale de Bastia et de la Haute Corse pour la période du 15 juin 2017 au 15 septembre 2017.

**PRECISE** que la Commune procédera à l'émission d'un titre de recette sur le BP 2017 à l'issue de la période de mise à disposition.

**DIT** que le recrutement des deux Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), se fera sur la base du salaire du grade d'adjoint technique territorial, échelle C1, échelon 1 indice brut 347, indice majoré 325, les crédits seront prévus au BP 2017 du service général de la Commune.

**Dit** que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune de L'Île-Rousse.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

Le Maire  
  
J.J. ALLEGRINI-SIMONETTI  
Chevalier de la Légion d'Honneur